

2020-2026 : faites évoluer l'espace public



- Après la réforme de dépénalisation, cernez au mieux le rôle du stationnement dans les politiques urbaines
- Envisagez le stationnement comme levier structurant au service des politiques de mobilité
- Inventez le stationnement à 360°: comment articuler les projets urbains et l'évolution des politiques d'offre et de gestion
- Bénéficiez d'un réseau d'experts et de retours d'expériences d'autres responsables territoriaux

Organisée par :

Techni Cités

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



PROGRAMME & INSCRIPTION





8 h 30 - Accueil et émargement

9 h - Ouverture de la journée

- Olivier Asselin, Animateur du groupe de travail Stationnement, AITF
- Jean-Laurent Dirx, Président, FNMS1

Après la réforme, comment cerner le rôle du stationnement dans les politiques urbaines

Premier bilan de la réforme : quelle évolution dans la gestion de l'espace public, quelle prochaine étape

- Présentation de l'évaluation de la dépénalisation conduite par le Cerema et le GART2
- Le rôle du stationnement dans les politiques de mobilité
- Emmanuel Perrin, Chef de projets stratégie de mobilité. Cerema

- Du postulat « No parking no business » à la réduction de l'offre publique de stationnement, quels usages pour l'espace public et l'attractivité des centres-villes
- Quelle objectivation de la mobilité pour le commerce en centre-ville
- Les impacts de l'automobile sur l'expérience client et la fréquentation des commerces
- Mathieu Chassignet (sous réserve), Ingénieur mobilité, qualité de l'air, transition numérique, Ademe

10 h 45

Maîtriser les points clefs de la réglementation sur voirie pour définir sa politique 2020-2026

- Stationnement payant dépénalisé sur voirie : un outil local pour un intérêt global
- En quoi le pouvoir de police du stationnement se révèle être un levier au service des mobilités
- Karen Mounier, Directrice stationnement, Ville de La Rochelle

11 h 15

Comment manier les enquêtes de stationnement et faire évoluer l'offre au regard de son usage

- Les clefs pour utiliser les résultats des enquêtes
- La dématérialisation et l'automatisation pour une observation sur voirie en continu
- François Julien, Ingénieur stationnement, Toulouse Métropole

Stationnement : levier structurant au service des politiques de mobilité et de reconquête de l'espace public

12 h

Loi LOM: enjeux et impacts pour le stationnement

- Présentation des éléments relatifs au stationnement dans la LOM
- Les actions à mettre en œuvre par les collectivités
- Romain Cipolla, Responsable du pôle mobilité durable, GART²

12 h 30 - Déjeuner

14 h - TABLE RONDE

Ouverture des données, billettique, MAAS: y voir plus clair

- De l'ouverture à la standardisation des données : quel langage commun pour le stationnement
- Les enjeux et actions à mettre en œuvre par les collectivités
- Miryad Ali, Responsable de l'ouverture des données
- mobilité, DINUM³, Services du Premier Ministre • Thierry Brusseaux, Président de la commission
- stationnement et mobilité, FNMS¹
- Benoît Chauvin, Responsable du pôle technologie, des transports et accessibilité, GART²
- Peggy Mertiny, Directrice d'études stationnement,

14 h 45

Curbside management ou comment contrôler l'accès au bord du trottoir

- Le bord du trottoir ou bande de stationnement : un espace à partager face au développement des nouveaux usages et mobilités
- Gérer et réguler l'accès à cet espace : des solutions au-delà du paiement et du contrôle du stationnement
- Thierry Brusseaux, Directeur marketing France,

Maîtriser le stationnement à 360° et articuler les projets urbains et l'évolution des politiques d'offre et de gestion

Offre sur voirie et hors voirie : optimiser ses choix dans le cadre des projets urbains

- La mutualisation du stationnement : quels enjeux, quels outils, quel rôle de la collectivité
- Comment articuler la conception et la gestion de la voirie et des ouvrages
- Éric Gantelet, Président, Sareco

16 h 30

Parcs en ouvrage : bien choisir son mode de gestion et l'articuler avec la gestion de l'espace public

- Présentation des différents types d'exploitation des parcs de stationnement
- Articulation avec la gestion de l'espace public et le pouvoir de police circulation et stationnement
- David Djigaouri, Chef de projet stationnement,

Les collectivités à la reconquête du gisement du stationnement privé. le cas de la Métropole de Lyon

- Les enjeux du stationnement privé pour les collectivités
- Retour d'expérience : la mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation des garages privés
- Jean-Pierre Forest, Chargé de mission stationnement,
- Christine Giraudon-Charrier, Directrice relation clients, Lyon Parc Auto

17 h 30 - Conclusion

- Sylvain Grisot, Urbaniste en transformation de la ville, dixit.net
- 1 Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS)
- 2 Groupement des autorités responsables de transport (GART)
- 3 Direction interministérielle du numérique (DINUM)

INFOS PRATIQUES: La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).



BULLETIN D'INSCRIPTION

Collectivité/établissement
Adresse
Code postalVille
Participant
□ Madame □ Monsieur
Nom
Prénom
Fonction
E-mail*
(*Indispensable pour l'envoi de la confirmation d'inscription)
Règlement
Organisme payeur et adresse de facturation
Code postalVille
N° TVA intracommunautaire
☐ Ma collectivité règle par mandat administratif
☐ Je joins un chèque¹ de € TTC à l'ordre de Territorial ☐ J'enverrai mon règlement à réception de la facture
N° Bon de commande/engagement
(1) Le règlement par chèque est obligatoire pour les inscriptions à titre personnel.
Date: Cachet et signature:

Je m'inscris et je choisis

- Collectivités locales : 390 € HT* (468 € TTC)
- Entreprises publiques et privées, établissements **publics :** 590 € HT* (708 € TTC)
- * Ce montant comprend l'ensemble des prestations : accueil café, déjeuner, conférences-débats,

Pour les inscriptions multiples, rendez-vous sur: bit.ly/2HcvpcC

☐ J'accepte de recevoir les offres adressées par Techni.Cités ou ses partenaires

Coordonnées bancaires : TERRITORIAL SAS

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente qui sont accessibles à l'adresse : https://evenements.infopro-digital.com/gazette-descommunes/cgv-evenements et les accepte sans réserve.

RIB: CIC Crédit Industriel et Commercial - Code Banque: 30066 - Code guichet: 10949 Compte n°00020062001 - Clé RIB: 26 IBAN : FR76 3006 6109 4900 0200 6200 126 Bank identification code (BIC) : CMCIFRPP N° SIRET : 404 926 958 00053 - Code APE : 5813Z Les journées d'étude sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - La Croix de Berny - BP 20156 - 92186 -ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous

INFOS PRATIQUES:

le numéro 404 926 958

La journée se déroulera de 9 h à 17 h 30 dans Paris intramuros (lieu à proximité du réseau de transports en commun).

☐À retourner avant le 23 septembre 2020 à :

Pénélope Vincent / Territorial Antony Parc II - 10, place du Général de Gaulle BP 20156 - 92186 Antony Cedex

- Fax: +33 (0)1 77 92 98 17
- penelope.vincent@infopro-digital.com

